

## REINVENTER LA GOUVERNANCE 2018

**DATES :** 7 NOVEMBRE – 14 NOVEMBRE – 26 NOVEMBRE

**LIEU :** FRANCE ACTIVE PACA –17 TER IMPASSE PIGNOTTE **AVIGNON**

### CONTEXTE & OBJECTIFS :

L'objectif global consiste à permettre à chaque participant d'appréhender la spécificité de sa situation en matière de gouvernance dans un contexte en pleine évolution, de prendre du recul sur la pratique et de mobiliser des leviers d'action adaptés à une mise en dynamique d'un enjeu identifié à l'occasion du module. Cette perspective repose sur les objectifs suivants :

- Décrypter le système de gouvernance propre à votre organisation : dynamiques de force qui le sous-tendent (pouvoirs et contre pouvoir)
- Analyser la cohérence du système de gouvernance au regard du projet associatif
- Replacer votre système de gouvernance dans un contexte en évolution
- Adopter une posture de pilotage adaptée aux interactions internes et externes  
Vous doter d'outils de coopération interne et de leviers de régulation

#### PUBLIC

 **Directeur / Coordinateur**  **Président**  **Administrateurs**

#### INTERVENANT



#### **BA BALEX / Alima El Bajnoui**

*« Pour faciliter l'appropriation du Droit, sa signification, ses enjeux et son pouvoir réformateur, le coeur de notre mission est LA TRANSMISSION ». Cabinet positionné dans le champ de l'économie sociale et solidaire, Alima est consultante en organisation spécialisée dans les questions structurelles et juridiques*

#### METHODE PEDAGOGIQUE

**3 jours**

**PLENIERES EN COLLECTIF : voir programme**

**RDV INDIVIDUEL avec le consultant  
(entre octobre et novembre 2018)**

**0.5 jour / structure  
(selon budget)**

**PROGRAMME :****Jour 1/ Adapter la gouvernance au projet associatif**

Le premier jour se basera essentiellement sur un travail d'autodiagnostic interne. L'intervenant viendra interroger, approfondir les éléments saillants des diagnostics.

Sur cette base sera interrogée la cohérence de la gouvernance actuelle avec le projet associatif :

- Quelles sont les finalités ?
- Quelles sont les parties prenantes ?
- Quels sont les lieux de prise de décision ?
- Quels sont les tensions les conflits repérés ?
- Y'a t-il des usages non formalisés ?
- Quels sont les risques en terme de responsabilité civile, pénale et fiscale ?
- Les statuts et le règlement intérieur sont-ils bien adaptés ?

**Jour 2/ Favoriser la coopération interne**

Sur la base d'une lisibilité plus claire de la cohérence et des fragilités de la gouvernance actuelle des associations participantes, de la place et du rôle des différentes parties prenantes se pose la question de la meilleure articulation possible entre ces dernières :

- Quelle articulation CA / AG / salariés ?
- Comment penser et organiser la participation au sein de l'association ?
- Comment mobiliser et inclure les bénévoles présents au sein de l'association ?
- Quels sont les risques liés au manque d'encadrement ?
- Quelle place pour les publics ? dans quelles limites et avec quelles contraintes ?
- Comment favoriser la circulation de l'information entre les différentes parties prenantes ? Notamment via les moyens numériques
- Comment penser les différents espaces impliquant les différentes parties prenantes : espaces d'information ? Espaces de consultation ? Espaces de décision ?

**Jour 3/ Adapter la gouvernance à l'environnement externe**

L'environnement externe, en interaction constante avec l'association, a des impacts non négligeables sur le mode de gouvernance :

⇒ **L'impact des lois sectorielles sur les formes de gouvernance**

A voir si pertinent en fonction du type d'associations participantes

⇒ **la baisse des financements publics et la mise en concurrence**

Double effet sur la gouvernance associative :

- Professionnalisation croissante pour faire face à la mise en
- Concurrence
- Rapprochements entre association

Comment penser et accompagner ces mutations ? Comment s'adapter sans s'écarter du projet associatif ? Comment organiser la relation CA/salarié dans ce contexte de professionnalisation ?

Quels risques à la gestion de fait ? Comment articuler les organes de pilotage de plusieurs organisations en cas de rapprochement ? Etapes préalables et conditions.

⇒ **Les nouvelles formes d'engagement**

A l'époque du zapping, de la « société liquide » et des flux à grande vitesse, comment intégrer les énergies nouvelles ? Comment encadrer le « turn over » ? Comment intégrer les nouvelles technologies pour mobiliser ou pour faciliter le pilotage à distance ?



**ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITE**

**INSCRIPTION :** [ici](#)

**PLAN D'ACCES :** [ici](#)